

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE GUINÉE (ISSEG)

DIPLÔME DE MASTER-P.E.N

N°152A205/ISSEG/C/DG

Vu le Décret n°402/PRG du 2 Octobre 1979, portant création de l'Ecole Normale Supérieure de Manéah ;
Vu l'ordonnance n°018/PRG/SGG du 12 avril 1990, portant érection de l'Ecole Normale Supérieure de Manéah en l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
Vu le Décret n°91/147/PRG/SGG du 24 Mai 1991, Portant Statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
Vu l'Arrêté n°8765/MESRS/CAB/97 du 24 Octobre 1997, portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée ;
Vu l'Arrêté 2007/3-469/MENRS/CAB du 11 octobre 2007, portant règlement des études de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée ;
Vu la note de service n°15/021/ISSEG/DG du 31 août 2015, portant admission au diplôme de Master de Professeur d'Ecole Normale (P.E.N) ;

Le Diplôme de Master de Professeur d'Ecole Normale (P.E.N), en Sciences Humaines

est décerné à :

M. Sékouba MAGASSOUBA Matricule 013017A208 Né en 1985 à Conakry

Fils de Fadjounkou et de Gnamè Keita Session 2015 Mention **Bien**.

En foi de quoi, le présent diplôme lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

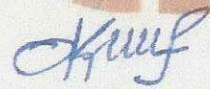
Le Chef de Département

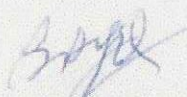
Le Chef de Service de la Scolarité

Fait à Conakry, le 31 août 2015

Le Directeur Général


M. Charles Cathérine LAMAH


M. Ousmane KEITA


Dr Mohamed Lamine BAYO